Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14 MAI 2019

Etaient présents : B. CARRERA, maire, P. BARBEAU et D. JUGAN, adjoints, C. FAVAREL, F. PADER, C. BRESSAC, A. BURRIEL, J.L. CHAPELLE et J. SAUVAGE, conseillers

Absent: P. BESSAGNET, pouvoir à D. JUGAN

La séance est ouverte à 20 heures 30

- A. BURRIEL est désigné secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Monsieur le Maire informe le Conseil que les communes sont invitées à se prononcer sur la mise en place d'une mutuelle santé pour leurs agents. Après délibération le Conseil prend acte de cette prévision et autorise Monsieur le Maire à prendre toute décision utile en l'attente du projet définitif
- Monsieur CARRERA informe de l'obligation de faire vérifier les bornes d'arrivée d'eau utilisées par les services d'incendie et de secours. Depuis le 1° janvier 2019 ce contrôle est à la charge de la commune. La communauté d'Agglomération après analyse des offres, nous a proposé les entreprises Véolia et Trigone. Après délibération le Conseil Municipal a choisi l'entreprise Véolia pour un coût annuel de 60 € par borne
- Notre Communauté de Communes assumera également, à compter du 1^{er} janvier 2020, la gestion globale des assainissements de toutes les communes adhérentes. C'est l'entreprise Trigone qui œuvrera à ce titre et se substituera en tout à la municipalité
- Monsieur le Maire fait ensuite un point sur les budgets communaux depuis 2012, en particulier au niveau des diverses dotations de l'état qui assuraient la moitié des ressources de la commune. Sans aucune surprise le Conseil constate la diminution régulière des dotations ce qui ne facilite pas la gestion communale...
- Le Conseil est ensuite appelé à se prononcer sur diverses demandes d'aides et subventions présentées par des groupements variés : Conseil Départemental pour les jeunes, pour le logement social, pour les plus démunis ainsi qu'une demande de subvention faite par les Jeunes Agriculteurs... Compte tenu de ce qui a été constaté au paragraphe précédent sur la baisse des ressources et le désengagement de l'Etat dans de nombreux domaines, le Conseil décide de ne donner suite à aucune demande
- Une demande de « soutien » est également présentée par l'ONF pour assurer le maintien en bon état des domaines boisés. Au regard des efforts déployés lors de nos demandes d'intervention à ce titre, le Conseil décide de ne pas répondre à cette requête
- Comme chaque année un tirage au sort, sur les listes électorales, est effectué pour désigner les éventuels futurs jurés d'assises. Ont été retenues Mesdames BESSAGNET Maryline, CHEVALIER Ilona et SOLIRENE Bernadette
- Concernant l'élection européenne du 26 mai prochain il est à remarquer que les conseillers municipaux ont dû installer 34 panneaux d'affichage! A n'en pas douter l'affichage, qui relève de chacune des équipes candidates, sera une mine d'informations destinées à aider chaque votant...
- Monsieur le Maire établit ensuite, en accord avec les membres du Conseil, le tableau de présence des conseillers au bureau de vote
- Toujours à ce titre, les conseillers distribueront les cartes électorales dans les jours à venir, dans chaque boite à lettres

Aucune autre question n'étant soulevée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures